



banque et versement d argent

Par **CARAMBA76**, le **03/02/2011** à **13:41**

bonjour voila cela fait 12ans que je suis au credit agricole j ai toujours travaillé et donc toujours un salaire versé sur mon compte recament j ai perdu mon emploi depuis decembre pas de revenu donc c mon conjoint qui depose de l argent en liquide sur mon compte pour payer les facture et voila ke la banque me bloque l argent et me demande de justifié les sommes verse se ne sot pas non plu des grosses sommes 600e 150e cela m a choque et quand je leur est dis ke je ne comprenais pas il m ont dis que c etait le siege ki leur reclamerais desormais si je verse de l argent il me demande un justificatif ont il le droit merci pour vos reponse

Par **Domil**, le **03/02/2011** à **14:42**

Oui c'est normal, la banque a une obligation de surveillance et quand des sommes en espèces sont régulièrement versées par un tiers, ils sont en droit d'exiger des explications. Pourquoi, votre époux/se ne fait pas de virement ? C'est toujours douteux ce type de versements en espèce

Par **CARAMBA76**, le **03/02/2011** à **15:05**

merci de votre reponse dorenavant c est ce je vais faire mais vu qu il etait a la poste je pensais que cela prenais du temps du coup on retirais le matin et en fin de matiner c etait crediter sur mon compte en banque je ne voyais pas le mal de plus c est ce qu on faisait depuis toujours et il ya juste la apres perte de boulot qu on me demande des justificatif j ai trouver ca pas tre sympathique